

Périodique Trimestriel
(Octobre, Novembre, Décembre 2018)
Bureau de dépôt Jambes



PB-PP /B 68335

N° D'agrément
P405022



FEDERATION ROYALE DES MILITAIRES à L'ETRANGER
F.R.M.E.

Section 78 « Georges Attout »
Namur & Environs



Editeur responsable : M. Fernand DUMEUNIER, Rue Gustave Defnet 7/1 – 5000 Namur

Boulangerie Pâtisserie "Le Neufchâtel"



Rue du Commerce 15
5300 Andenne
085 84 10 53



Brasserie - Restaurant
Brasserie de l'Hôtel de
Ville
à Jambes
Av Jean Materne 152
081/30 09 33

Si vous allez chez l'un ou l'autre de nos sponsors n'oubliez pas de signaler que vous faites partie de la F.R.M.E Section Namur & Environs. Merci pour eux, merci pour nous.

SOMMAIRE

Composition du Comité	2
Mot du Comité	3
Retrouvailles juillettistes	4
Retrouvailles aoûtiennes	5
Où était notre Drapeau ?	6
Anniversaires	8
Nos sponsors	10
Carolos nous voilà	12
Réception de Noël	14
Tenue F.R.M.E.	16
SHOP	17
Port des distinctions honorifiques	18
Respect et reconnaissance	19
Versements	20

Composition du Comité

Président :

Monsieur Eric DUMEUNIER
Rue Gustave Defnet7/1
5000 Namur
GSM : 0474/29 71 85
E-mail : fernic@outlook.com

Vice-Président :

Monsieur Claude DURIEUX
Rue de Dave 8
5100 Jambes
GSM : 0479/92 05 96
E-mail : durieuxc6@gmail.com

Secrétaire :

Monsieur Jean MICHEL
Rue du 2ème Chasseurs 1/1
5001 Belgrade
GSM : 0496/83 77 16
E-mail : micheljean@web.de

Trésorier :

Monsieur Luc PREUDHOMME
Rue de Falisolle 77
5060 Sambreville
GSM : 0494/63 08 55
E-mail : lpreudhomme@gmail.com

Porte-drapeau :

Monsieur Jean MICHEL
Rue du 2ème Chasseurs 1/1
5001 Belgrade
GSM : 0496/83 77 16
E-mail : micheljean@web.de

Commissaire :

Monsieur Roland DEGALLAIX
Cité des Droliers 5
7608 Wiers
GSM : 0496/68 19 93
E-mail : degallaixroland@hotmail.be

Commissaire :

Monsieur Marcel DUPUIS
Rue de Sardanson 74
5005 Bouge
GSM : 0478/73 12 10
E-mail : marceldupuis1949@hotmail.com

Commissaire :

Monsieur Léon FRAITURE
Rue de Stavesoul 2
5646 Stave
GSM : 0496/70 83 28
E-mail : nabulionne@gmail.com

Commissaire :

Monsieur Jean-Marie MEUNIER
Cité Germinal Camélia 12
5002 St Servais
GSM : 0496/90 49 13
E-mail : meunierjean46@gmail.com

Pour rappel : ATTENTION

Les réunions se tiennent les 2^{ème} jeudi de chaque mois au local de l'Interfédérale Jamboise. Avenue Jean Materne à Jambes entrée par l'arrière du bâtiment et ce à partir de **14 Hr 30**. Elles sont ouvertes à tous les membres.

Si le 2^{ème} jeudi tombe un jour férié, **la réunion sera avancée d'un jour donc elle aura lieu le deuxième mercredi du mois.**

En juillet et en août pas de réunion mais organisation d' «après midi retrouvailles».

Le Mot du Comité

Trois mois se sont à nouveau écoulés, et nous voici arrivés à la fin de cette période estivale particulièrement chaude, qui nous l'espérons, vous auront permis de passer d'agréables vacances.

Comme tous les étudiants du pays, nous effectuerons également notre rentrée des classes en progressant sans cesse dans l'avenir, laissant une fois de plus les bons souvenirs d'été, incontestablement marqués par le succès de nos deux retrouvailles en Juillet et Août, qui, au moment de tirer le bilan, a été un succès, grâce à votre présence et votre témoignage de fidélité à nos manifestations. Soyez en tous chaleureusement remerciés. Nous aimerions être encore plus nombreux, aussi n'hésitez pas, dans la mesure de vos possibilités, à y participer.

Très rapidement, nous allons reprendre le rythme du début d'année, en effectuant nos réunions mensuelles et les nombreuses activités patriotiques qui se dérouleront amplement à travers tout le pays au cours de ce dernier trimestre de l'année marquée par le centenaire de l'issue de la première guerre mondiale.

Au cours de ces manifestations, nous déplorerons le constat d'une certaine incohérence au niveau des porte-drapeaux quand à la procédure exacte à appliquer, notamment lors de l'exécution de notre hymne national.

En ce qui nous concerne, des directives écrites nous sont parvenues et ont été confirmées par notre Président National au cours de notre Assemblée Générale à Bruxelles, et nous aurons le devoir de les appliquer (extrait) :

''Le drapeau n'est pas incliné lors de l'exécution de l'hymne national. Il y a pour cela une bonne raison : l'hymne national et le drapeau sont deux expressions d'un même symbole, à savoir celui de la nation, mais l'un dans un registre auditif, et l'autre dans le registre visuel. Il est donc parfaitement logique et sensé que le drapeau reste figé lors de l'exécution de l'hymne national, puisqu'il est en quelque sorte la contrepartie visuelle de l'hymne qui est exécuté. Par contre, c'est toute l'assistance qui rend hommage à la nation, représentées par ses symboles, que sont l'hymne et le drapeau''.

Votre présence nous sera toujours indispensable ! Faites nous connaître, dirigez les personnes désireuses de nous rejoindre vers les membres du comité, afin qu'ils puissent agrandir nos rangs. L'avenir de notre Section en dépend. Nous savons que nous pouvons compter sur vous et vous en remercions chaleureusement.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée à vous tous, que vous soyez encore actif ou non, avec beaucoup de détermination, et de satisfactions dans vos divers projets futurs.

Avant de terminer, nous aimerions à nouveau inviter une dernière fois les membres, qui ne sont pas encore en ordre de cotisation de la régler le plus rapidement possible, (si ce n'est déjà fait) afin de continuer à avoir le plaisir de compter sur votre fidélité.

A défaut ...

Votre comité.

14/07/18 "Retrouvailles juilletistes"

C'est enfin la période estivale symbolisant des vacances méritées qui mettent en "repos" nos réunions mensuelles des mois de juillet et Août.

Une fois de plus, vous êtes venus vous joindre à nous pour déguster une bonne assiette froide, partager ces agréables moments de convivialité, de grande amitié, et témoigner votre fidélité, chers membres où amis de notre section et vous en remercions chaleureusement.

Notre président, le comité et les membres qui ont contribué à la préparation de cette journée ont, à travers vos suggestions, vos encouragements, votre présence, accumulé une énergie bienfaitrice qui nous invite à continuer dans cette belle spirale positive.

Sans votre présence, nous n'aurions aucunement pu réaliser ces beaux moments de convivialité. Votre venue constitue le plus beau cadeau que vous puissiez nous faire. Aussi, c'est avec beaucoup de bonheur que nous vous réciproquons les remerciements qui nous ont été adressés.

Il ne serait pas juste de ne pas avoir une pensée à l'attention de ceux qui aimeraient se joindre à nous, mais qui pour des raisons de mobilité ou de santé ne sont pas dans la possibilité de le faire. Nous avons une pensée particulière pour vous tous qui êtes dans cette situation, et bien que cela soit peut-être bien peu de chose, nous espérons que l'expression de nos meilleurs souhaits et nos plus vifs encouragements vous permettront de retrouver à bref délai des jours meilleurs.

Nos remerciements à vous tous pour votre bonne humeur et votre fidélité.



Avant l'entrée en scène

11/08/18 – Retrouvailles Aoûtiennes

C'est avec beaucoup d'enthousiasme, que nous avons décidé de réaliser un barbecue. Tout cela a pu se dérouler sans difficulté, dans un parfait esprit, d'une équipe, soucieuse de satisfaire nos nombreux visiteurs que nous ne manquons pas de remercier pour leur présence.

Installés dans la cour de notre local, nous avons pris place sous un soleil plus que généreux et partagé un remarquable petit repas dans la bonne humeur, en nous demandant toutefois si les deux "opérateurs barbecue", nos amis Luc Vandezande (dont la bonne humeur et le sens de l'humour nous ont été largement partagés), et Léon Fraiture (qui avait préparé une marinade d'huile, de miel et d'épices, qui, badigeonnées sur nos viandes ont réjoui nos babines), bien que résistants courageusement à la chaleur ambiante, ne finiraient pas par "être cuits" eux aussi....



Notre photographe de Section, était chargée d'immortaliser ces agréables moments au travers d'images remarquables, parfois surprenantes, souvent amusantes, que nous aimons revoir au fil du temps, lorsque s'éteignent les lumières de la fête. Nous ne nous lassons jamais de les regarder en les commentant avec beaucoup de plaisir.

Contents de savoir que vous avez apprécié cette petite organisation de notre section, le coup d'envoi du rangement est donné ! Encore une fois, vous avez été extraordinaires ! La majorité d'entre vous n'ont pas manqué de nous apporter leur aide dans le nettoyage et le rangement du précieux matériel que nous avons obtenu en prêt.

Nos remerciements vous sont plus particulièrement chers amis, pour ces agréables moments passés ensemble, que nous vous invitons à renouveler l'an prochain.

Où était notre Drapeau ?

01/07/18. Une sortie inhabituelle pour notre drapeau et les membres de notre section en ce dimanche 01 juillet 2018.

C'est au départ de la Cathédrale que nous nous rendons vers le pont de l'Evêché, afin d'inaugurer une plaque en souvenir du 22ème Régiment du Québec, dont le Quai portera désormais le nom, en mémoire des soldats Canadiens qui ont combattu dans le Namurois.

Après les discours des autorités de la ville de Namur et Canada et l'interprétation des Hymnes Nationaux, nous reformons le cortège pour se rendre vers l'Athénée François Bovesse de Namur où sera servi le verre de l'amitié

13/07/18. Notre drapeau et plusieurs de nos membres sont à Salzinnes (Namur) pour participer à la cérémonie en prélude à la Fête Nationale Française. Au pied du monument des Prisonniers de Guerre, un dépôt de fleurs effectué par les autorités namuroises et françaises suivi du Last-Post et des Hymnes Nationaux (BEL – FRA) termine cette manifestation.

21/07/18. Notre drapeau accompagné de plusieurs membres de la section sont présents à la Cathédrale St. Aubain (Namur) afin de participer au Te-Deum de notre Fête Nationale.

A l'issue de l'office, nous nous rendons, en cortège, vers le Square Léopold où les diverses autorités déposeront une rose au pied du Monument dédié au Roi Léopold 1er. Le "Last-Post" et notre Brabançonne terminent cette manifestation

27/07/18. Notre drapeau et plusieurs de nos membres se rendent au pied du Fort de Huy où une cérémonie a été organisée, afin de rendre hommage aux mineurs français déportés en juin et juillet 1941 vers l'Allemagne.

Après les discours d'usages par les diverses autorités, un dépôt de fleurs est effectué par les autorités mais surtout par des enfants.

Les hymnes nationaux (BEL-FRA) termineront cette cérémonie.

04/08/18. Plusieurs membres de notre section ainsi que notre drapeau étaient présents au cimetière de Tarcienes, afin de rendre hommage aux soldats belges, français et russes tombés au mois d'août 1914 lors de la bataille dite de Charleroi.

C'est par l'interprétation des hymnes nationaux belge, français, russe et allemand que se termine cette manifestation.

05/08/18. Notre drapeau s'est rendu à Nieuwpoort afin de rendre hommage à S.M. Albert 1er et aux soldats de la bataille de l'Yser lors de la Grande Guerre.

Après de nombreux discours, nous assistons à un important dépôt de gerbes au pied du monument de notre Roi Chevalier.

Le "Last-Post", l'hymne Européen et notre Brabançonne terminent cette grande manifestation.

18/08/18. Notre drapeau et de nombreux de membres de notre Section, se sont rendus à l'église Saint Nicolas de Namur, pour assister à la cérémonie du 74ème anniversaire des bombardements de Namur-Ville en 1944. Un dépôt de gerbes a été effectué précédemment au cimetière de Belgrade, ensuite au Monument de l'église par les diverses autorités. Ensuite, un office religieux sera célébré en mémoire des 330 victimes de cette tragédie. Le "Last-Post" et notre Brabançonne termineront cette manifestation.

19/08/18. Une délégation de notre section et son drapeau étaient dans le village de Le Roux pour commémorer le 104ème anniversaire de la "Bataille de la Sambre" du 22 au 24 août 1914.

Au monument du 10ème Corps d'Armée Français, discours, dépôt de gerbes, suivi du "Last-Post" et des différents hymnes nationaux terminent cette première partie de la cérémonie.

C'est ensuite dans la nécropole militaire de la Belle Motte et au cimetière Français du Phare Breton à Tamines que de nouveaux hommages seront rendus en mémoire des soldats morts pour la Paix en ce 22 août 1914.

26/08/18. Répondant à une invitation des amis du Fort de St. Héribert, notre drapeau et de nombreux membres de notre Fédération, étaient présents afin de participer à l'inauguration d'une petite stèle commémorative dédiée aux défenseurs du fort en 1914 et 1940.

Après un bref rappel des faits, un dépôt de fleurs suivi de notre Brabançonne et de l'Hymne Européen terminent cette petite manifestation.

08/09/2018. Notre drapeau et quelques membres de notre section se sont rendus dans l'entité de Courcelles afin de participer au 74ème anniversaire de la libération de 1944. C'est à l'issue d'un office religieux et de la remise d'un nouveau drapeau de l'Armée Secrète que se termine au son de notre Brabançonne cette première partie de cette cérémonie. C'est ensuite, devant la Stèle de l'Armée Secrète, qu'un dépôt de fleurs suivi de la sonnerie "Aux Champs" et de notre Hymne National que se termine cette belle manifestation.

09/09/2018. Plusieurs de nos membres et notre drapeau se sont rendus à Vyle-et-Tharoul (Marchin) pour rendre hommage aux 13 maquisards du groupe "La Baleine" de l'A.S. exécutés par l'ennemi, il y a 74 ans, au lieu dit "Maquis de la Bagatelle". Après l'écoute des discours, un dépôt de fleurs suivi de la sonnerie aux morts et l'interprétation des hymnes nationaux (BE-FR-UK) termineront cette cérémonie.

10/09/2018. C'est dans les jardins du Palais du Gouverneur que notre drapeau était présent afin de rendre un hommage à François Bovesse, fondateur du Comité Central de Wallonie .

Après le discours du Gouverneur et celui du Président du CCW, la "Gaillarde" sera piquée dans une couronne par les personnalités de la ville en signe de respect.

Le "Last-Post" et la Brabançonne terminent cette cérémonie.

16/09/2018. C'est avec le soleil que notre section et son drapeau se rendent, en cortège, de la Place St. Aubain vers le cimetière de Namur (Belgrade), déplacement appelé le Pèlerinage du Souvenir.

Cette cérémonie "Devoir de Mémoire" est organisée par le CCW.

Après la partie protocolaire, c'est au pied de plusieurs tombes que sera déposée la Gaillarde, petite fleur représentant un signe de reconnaissance envers les victimes des nombreux conflits.

Les différents Hymnes Nationaux et le "Last-Post" termineront cette manifestation bien namuroise.

08/09/2018. Notre drapeau et quelques membres de notre section se sont rendus dans l'entité de Courcelles afin de participer au 74ème anniversaire de la libération de 1944. C'est à l'issue d'un office religieux et de la remise d'un nouveau drapeau de l'Armée Secrète que se termine au son de notre Brabançonne cette première partie de cette cérémonie. C'est ensuite, devant la Stèle de l'Armée Secrète, qu'un dépôt de fleurs suivi de la sonnerie "Aux Champs" et de notre Hymne National que se termine cette belle manifestation.

09/09/2018. Plusieurs de nos membres et notre drapeau se sont rendus à Vyle-Tharoul (Marchin) pour rendre hommage aux 13 maquisards du groupe "La Baleine" de l'A.S. exécutés par l'ennemi, il y a 74 ans, au lieu dit "Maquis de la Bagatelle". Après l'écoute des discours, un dépôt de fleurs suivi de la sonnerie aux morts et l'interprétation des hymnes nationaux (BEL-FRA-GBR) termineront cette cérémonie.

10/09/2018. C'est dans les jardins du Palais du Gouverneur que notre drapeau était présent afin de rendre un hommage à François Bovesse, fondateur du Comité Central de Wallonie .

Après le discours du Gouverneur et celui du Président du CCW, la "Gaillarde" sera piquée dans une couronne par les personnalités de la ville en signe de respect.

Le "Last-Post" et la Brabançonne terminent cette cérémonie.

16/09/2018. C'est avec le soleil que notre section et son drapeau se rendent, en cortège, de la Place St. Aubain vers le cimetière de Namur (Belgrade), déplacement appelé le Pèlerinage du Souvenir.

Cette cérémonie "Devoir de Mémoire" est organisée par le CCW.

Après la partie protocolaire, c'est au pied de plusieurs tombes que sera déposée la Gaillarde, petite fleur représentant un signe de reconnaissance envers les victimes des nombreux conflits.

Les différents Hymnes Nationaux et le "Last-Post" termineront cette manifestation bien namuroise.

29/09/18. C'est à Marchienne-au-Pont que notre section s'est rendue ce jour afin de participer à la cérémonie du pardon sur les quais de la Sambre.

Nous avons pu assister à l'arrivée des bateaux transportant les invités VIP's, suivie du "Défilé nautique de la Flamme", avant de nous rendre au pied du monument, accompagnés de l'Harmonie des Chasseurs à Pied pour assister à l'allumage de la "Flamme du Pardon".

Après la cérémonie, nous nous sommes rendus à la Maison communale de Marchienne, afin d'assister à la séance académique du Pardon, durant laquelle notre Membre Georges Bayot, recevra de notre Président, la "Médaille pour mission à l'Etranger".

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à

NOVEMBRE

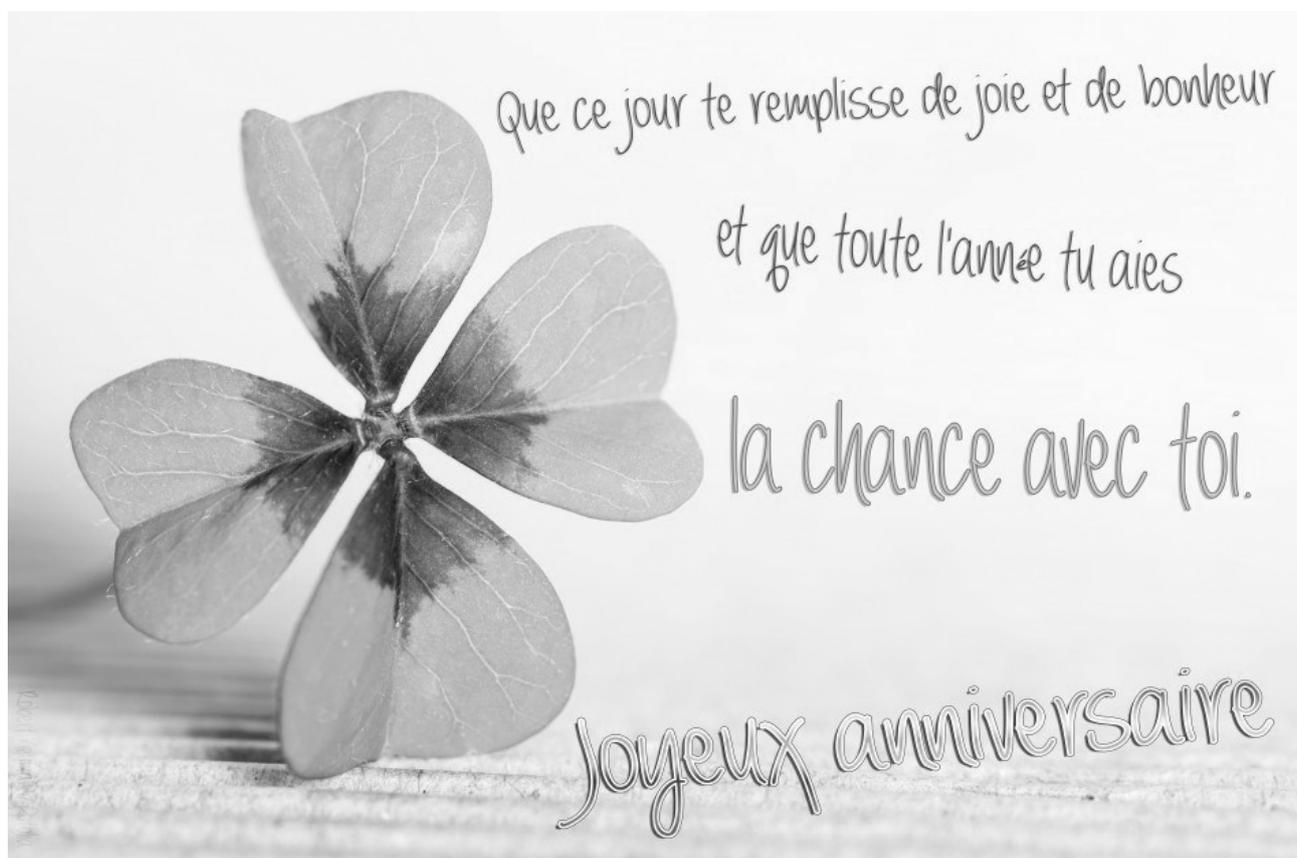
- 1 VAN HAUDENHOVE René
- 3 DEWIT Patrick, FEUILLIEN Marc
- 6 CALOMNE Frédéric
- 8 BUSIN Jean-Luc
- 12 DIMA Mariana
- 14 BUISSET Jean-Pierre, MOREAU Joseph, TIBOR Albert
- 16 SAC Emile, SCIORTINO Antonio
- 22 ROUP André
- 28 THIELEMANS Francis
- 30 BEMELMANS René

DECEMBRE

- 2 COLLARD Jules, MIGEOT Max
- 3 BAUDOUX Claude
- 5 BORREY Serge
- 10 TRUFIN Marie-Jeanne, MARCHAL Jacky
- 11 CAJOT Philippe, DUMEUNIER Eric
- 13 DE POORTERE Philippe
- 14 DANON Steve
- 17 DERCLAYE Stéphane, LAMBERT Dominique
- 19 CULOT Alexandre
- 20 NOEL Martha, BAEYENS Christian, LOMMA Nicolas
- 21 CHARLIER Thierry
- 25 JASOING Christian, MICHIELS Marc
- 28 MACOIR Michel
- 29 BRODDELEZ Philippe, HOUDMONT René, LEEMANS Freddy
- 30 DEGALLAIX Roland, VAN CAUWENBERGHE Alain
- 31 LEMAIRE Dominique

JANVIER

- 2 HENRIVAUX Gilbert
- 3 DELBART Marie-Louise
- 4 LEFEBVRE Thierry
- 6 SZUCS SZABO Stéphane
- 9 JACQUET Romain
- 11 DURIEUX Claude
- 12 POULET Odette
- 14 CLAREMBAUX Pascal
- 15 BARBIER Marie-Louise
- 16 BERTRAND Stéphane
- 18 BAWIN Philippe
- 20 PAULUS Jonathan
- 22 ARAUXOS Pascal
- 24 TICKET Thierry
- 25 LONCOL Christiane, GARCIA Georges
- 26 DELBART Vincent
- 31 SPRIESTERBACH Jean



Caverne Le Coyote

Mr & Mme Fronville-Robat

*Av. Joseph Abras, 165
5001 Belgrade*

081/400.655



PIZZERIA – RISTORANTE

San Marino

*Tél. : 081 300 511 – Fax : 081 30 28 13
Avenue Jean Materne, 146 – 5100 Jambes*

Si vous allez chez l'un ou l'autre de nos sponsors n'oubliez pas de signaler que vous faites partie de la F.R.M.E Section Namur & Environs. Merci pour eux, merci pour nous.



Services immobiliers (vente, locat°, expertises, gest°)

Rue Notre-Dame, 124

5000 Namur (face au pont de Jambes)

Tel : 081/54.94.35

Gérant : Bruno DESPRET

Agent et Expert immobilier

1LT (R) opérationnel au Bn JP/ChCh (ISTAR)

Conditions spéciales pour les membres FRME !

Pompes Funèbres 

ALLARD

Service jour et nuit – Formalités – Funérarium

-Salle de réception *-Fleurs et couronnes en soie*
-Incinération *-Caveau préfabriqué*
-Monument



Rue Emile Vandervelde, 6 B
5020 FLAWINNE
Tél : 081/73.97.09

22 septembre "Carolos nous voilà"

En cette deuxième journée culturelle 2018, nous étions 18 personnes à avoir rejoint le musée des Chasseurs à Pied, situé dans la caserne Trésignies à Charleroi, construite en 1880 et classée en 1979.

Celle-ci a été le lieu de garnison du 1er Régiment de Chasseurs à Pied avant 1919 et du 2ème Régiment de Chasseurs à Pied dès 1919 jusqu'en 1976.

Le nom de "Trésignies" lui fut donné en mémoire du caporal Trésignies, héros de la guerre 14-18, milicien au 2ème Chasseurs à Pied.

Organisé sous le titre "Le Prix de la Liberté", le musée montre de façon didactique comment les Chasseurs à Pied, depuis la Révolution de 1830 jusqu'aux opérations en ex-Yougoslavie, ont contribué à reconquérir ou à maintenir la Liberté. De nombreuses autres opérations humanitaires et militaires, toujours en cours d'exécution, sont autant de témoignages de la présence de nos Chasseurs sur tous les terrains où les populations sont privées de leurs droits fondamentaux. Accompagnés d'un guide, nous traverserons à travers le temps, l'histoire des douze Régiments de Chasseurs à Pied, parmi lesquels beaucoup de Chasseurs ont payé de leur sang le prix de cette Liberté dont bénéficie la population Belge.



Nous nous sommes retrouvés ensuite dans la petite cafétéria du Musée, où nous avons pu partager en toute convivialité, un repas de midi, constitué de brochettes, préparés par Mr et Mme Dubois, soucieux de bien nous accueillir et de notre bien être. Nous avons pu aussi apprécier avec modération et satisfaction, le bon vin et une bière locale qui nous ont été proposés



Dans l'après-midi, nous nous sommes rendus au musée de la photographie, centre d'art contemporain de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui fut inauguré en 1987. Il a été bâti, en deux bâtiments, sur le site de l'ancien carmel de Mont-sur-Marchienne. Avec ses 6000 m², il est le plus grand musée de photographie en Europe. Il est également un des plus importants, avec une collection de 80 000 photographies dont 800 sont montrées au public en exposition permanente.

Les œuvres proposées sont belges et internationales. L'Histoire de la photographie y est également retracée chronologiquement du début de son existence, (utilisation des nitrates d'argent ou de sodium). En passant par la fixation des motifs (gélatine), et par les différentes techniques d'amélioration des images, nous avons pu suivre l'extraordinaire évolution des techniques utilisées qui nous ont conduits à ce jour au numérique, encadrés par un guide, passionné de nous commenter cette remarquable aventure au travers du temps.



Après ces passionnants commentaires, notre journée se termine, à notre retour à la Caserne Trésignies, par le verre de l'amitié, que nous avons partagé avec beaucoup de satisfaction d'une journée qui nous aura fait traverser le temps dans deux domaines très différents avec beaucoup d'intérêt.



La FRME 78^{ème} Section « Georges ATTOUT » Namur & Environs

Organise le samedi 15 Décembre 2018 la **Réception de Noël**

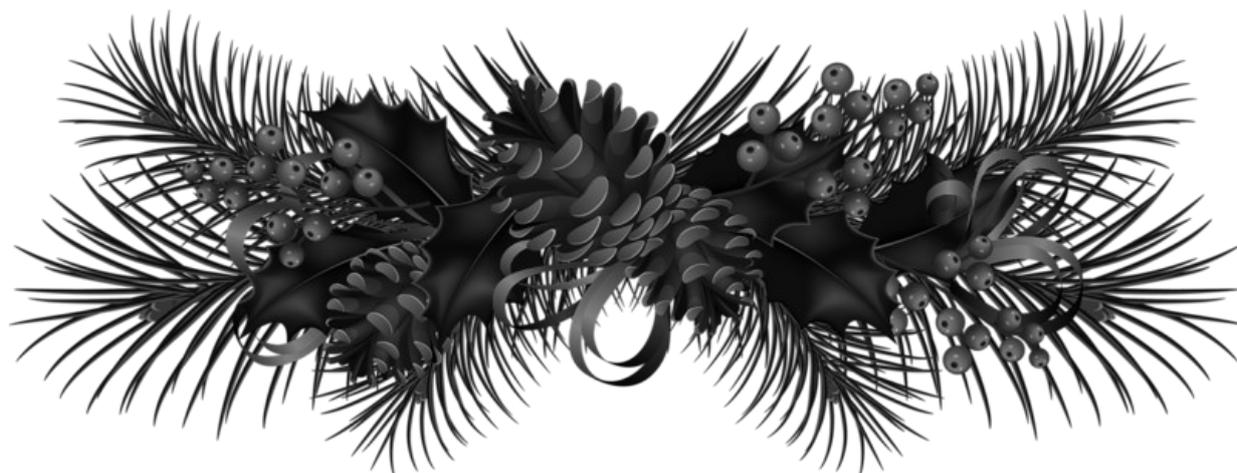
Au local de l'Interfédérale Jamboise 5100 Jambes
(au coin de l'Avenue Jean Materne et du Parc ASTRID)

Rendez-vous dès 15 Hr 00.

Boudins, pâtés, bière de Noël, soupe à l'oignon et bien d'autres choses ...

Présence du vrai Père Noël

PAF : *Adulte 15 € tout compris*
 Gratuit pour les moins de 12 ans



INSCRIPTIONS au prix de 15 €

Auprès de Luc PREUDHOMME

GSM : 0494 63 08 55

E-mail : lpseudhomme@gmail.com

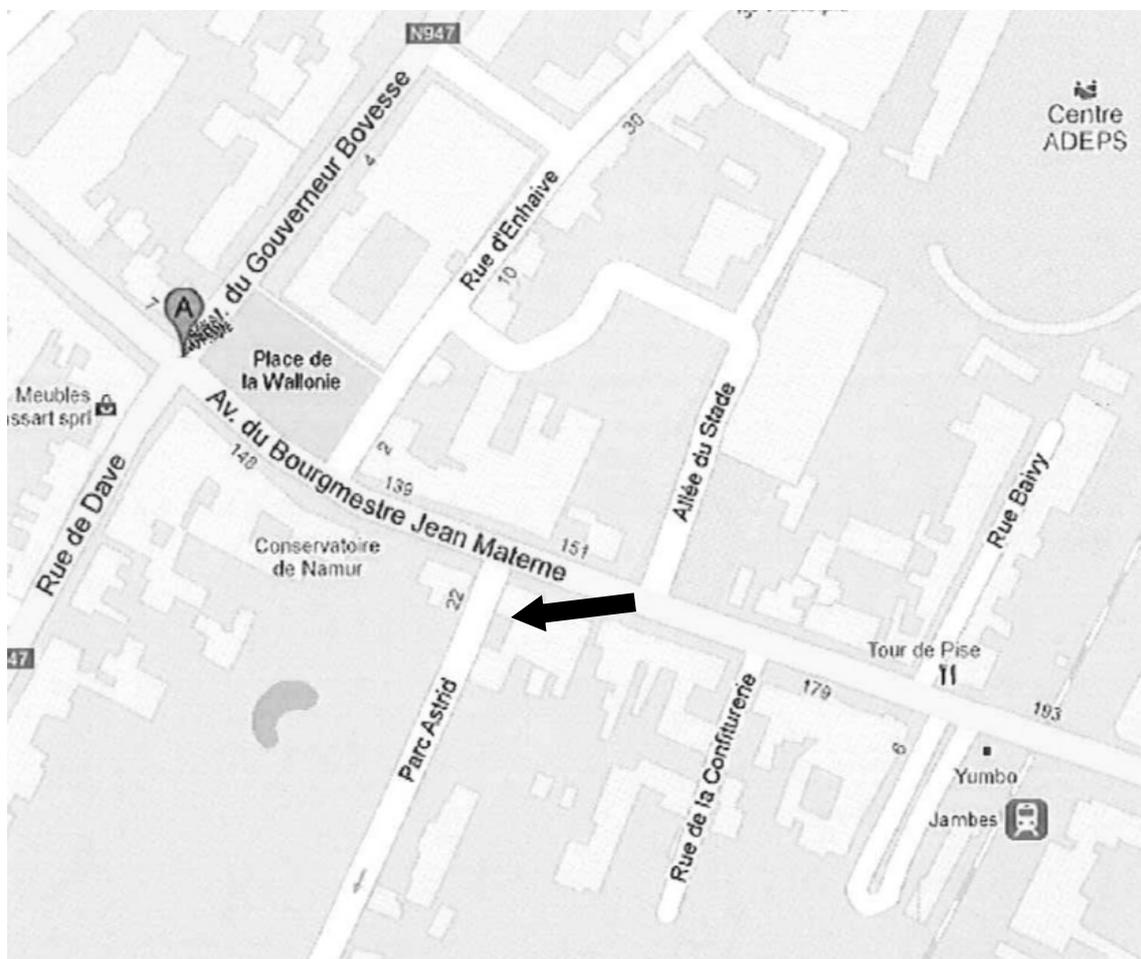
Réservation au plus tard pour le 08 décembre

Seul le paiement fait foi d'inscription

IBAN : BE 90-0000-7933-9532

En référence : Noël 2018, nom du membre, nombre de participant(s) adultes et enfants (même s'ils ne paient pas)

Pour nous rejoindre



En train :

A 250 mètres de la gare de Jambes

En voiture :

Avenue du Bourgmestre Jean Materne entrée du local via la rue Parc Astrid

Possibilité de parking dans la rue du Parc Astrid ou à l'ACINAPOLIS (Gare de Jambes)

Attention Parc Astrid en sens unique venant de l'Avenue Jean Materne

TENUE F.R.M.E.

L'uniforme F.R.M.E. est composé comme suit :

- ◆ Blazer Bleu marine.
- ◆ Pantalon gris moyen ou foncé; pour les dames : jupe ou pantalon.
- ◆ Chemise unie, bleu clair.
- ◆ Béret bleu foncé (artillerie) avec insigne de béret F.R.M.E.
- ◆ Cravate Bleu foncé ou noire unie, de préférence la cravate F.R.M.E.
Pour les dames, le nœud de Nelson est permis.
- ◆ Souliers noirs.

Remarques :

- ◆ Le blazer se porte fermé.
- ◆ Le béret ne porte que l'insigne de la F.R.M.E. à l'exclusion de tout autre insigne.
- ◆ L'uniforme se porte lors des manifestations à caractères patriotiques.

Accessoires :

- ◆ Badges F.R.M.E. qui est porté sur la poche de poitrine du blazer.
- ◆ Le brassard sur la manche gauche à l'avant-bras, pour les membres du comité uniquement.

Pour nos porte-drapeau :

- ◆ Porte toujours les gants blancs.
- ◆ Porte le baudrier.
- ◆ Porte également ses distinctions honorifiques.

Afin de garantir le prestige de notre Fédération Royale, la présence de participants porteurs de tenues non conformes, de chaussures claires ou d'accessoires détonants n'est pas admise dans les rangs de la F.R.M.E. défilant en uniforme réglementaire

TARIF de l'Équipement F.R.M.E.

Tenue F.R.M.E. :

Insigne de boutonnière (membre)	04.00 €
Insigne de béret	13.00 €
Badge de poche (feutre)	06.00 €
Cravate	16.00 €
Epingle de cravate	07.00 €
Béret F.R.M.E.	15.00 €
Chemise bleue manches longues avec logo brodé de la F.R.M.E.	33.00 €
Chemise bleue manches longues avec logo brodé de la F.R.M.E.	27.00 €
Polo bleu avec logo brodé de la F.R.M.E.	15.00 €
Casquette bleue marine brodée au logo de la F.R.M.E.	07.00 €
Anorak 4 saisons bleu marine brodé au logo de la F.R.M.E.	70.00 €

Pour les membres du comité :

Brassard F.R.M.E.	17.00 €
Etoile dorée ou argentée	01.00 €

Divers :

Plaque tombale « A notre frère d'armes »	13.00 €
Crest F.R.M.E.	28.00 €
Autocollant F.R.M.E.	00.50 €

Toute demande de matériel doit être adressée avant paiement à notre trésorier
Luc PREUDHOMME soit par :

GSM 0494 63 08 55
Email lpseudhomme@gmail.com

Le paiement doit être effectué sur le N° de compte de la section

IBAN : BE 90-0000-7933-9532

BIC : BPOTBEB1

Les éventuels frais de port seront à charge du demandeur.

Ces prix sont en fonction de ceux du fournisseur, donc susceptibles d'être modifiés sans avertissement.

Port de distinctions honorifiques

- ◆ Les Distinctions Honorifiques Grand Module sont portées lors des grands défilés nationaux (donc certainement lors du 8 mai, du 21 juillet, les 11 et 15 novembre, un « Te Deum » pour la Famille Royale) et impérativement en présence du Roi ou d'un membre de la Famille Royale, et au sein de notre Fédération lors des Relais de l'Urne provinciales et national.
- ◆ Les diminutifs se portent lors de cortèges ou de cérémonies à caractère plus intime.
- ◆ Les Ordres Nationaux sont évidemment prioritaires en rang.
- ◆ Dans le cas où le titulaire est détenteur de plusieurs grades d'un même Ordre, SEULE la médaille correspondant au grade le plus élevé obtenu doit être portée.
- ◆ Les porte-drapeau et les membres de l'escorte portent toujours le Grand Module des Distinctions Honorifiques.
- ◆ Les distinctions honorifiques sont portées sur la gauche de la poitrine.
- ◆ Les barrettes (« sucres ») des distinctions ne sont jamais portées ensemble avec les distinctions (grand ou petit module).
Le port de barrettes est réservé pour des activités où le port des distinctions n'est pas requis. Le port de barrettes est facultatif et n'est donc pas obligatoire.



Ordre de Léopold
(près du sternum)



Ordre de la Couronne
(au milieu)



Ordre de Léopold II
(près du bras gauche)

Respect et Reconnaissance

Par ces quelques lignes nous tenons à vous sensibiliser à la fonction du « Porte-Drapeau » qui n'est certes pas une sinécure et avec l'âge devient toujours de plus en plus malaisé et pénible.

Souvent le porte-drapeau est obligé de se lever tôt pour ses déplacements importants, il est aussi tributaire du temps, il doit combattre le froid l'hiver et supporter la chaleur l'été. Qu'il vente pluie ou neige, il doit toujours répondre « PRESENT ».

Il sacrifie ses loisirs, sa vie de famille, sa santé, sa tenue et son maintien doivent être irréprochable.

Par sa présence, il honore le groupement qu'il représente, en assistant aux nombreuses manifestations patriotiques commémoratives ou autres, il est également présent aux funérailles de ses anciens camarades décédés.

Sa fierté est de participer, de porter dignement son drapeau, son étendard, son fanion aux diverses cérémonies Wallonnes, Bruxelloises, Flamandes et Germanophones, l'entente est fraternelle et des plus parfaites, même si l'on ne se comprend pas.

Soyez certain que c'est avec grand regret et une vive émotion qu'il renonce forcément à sa noble tâche.

Très souvent, nos Porte-Drapeau ne sont guère appréciés à leur juste valeur, pour leurs grandes qualités de cœur et leurs dévouement. Lors des différentes manifestations, les personnalités présentes sont remerciées et l'on oublie fréquemment le petit mot « merci » pour ceux qui ont fait l'effort de rehausser par leur présence ces cérémonies et ont ainsi contribué à la réussite de celles-ci.

Pourtant, c'est si peu de choses, mais cela fait tellement plaisir et encourage, une petite attention de coûte rien ... !

La relève de cette fonction n'est nullement assurée, les Porte-Drapeau se font de plus en plus rares ... nous comptons sur la jeunesse actuelle pour qu'elle témoigne respect et reconnaissance à nos morts, à ceux qui ont donné leur vie pour que ... Vive la Belgique.



Pour tout versement

Cotisation, banquet, commande de matériel,
activité trimestrielle, repas, don, autre ...

Le numéro de compte de la section est le

IBAN : BE90-0000-7933-9532

BIC : BPOTBEB1



